



Sentier 11 : De l'Ecornerie au Bois Noir

Montaigu - Saint-Hilaire-de-Loulay

Office de Tourisme
Terres de Montaigu

67 rue Georges Clemenceau
85600 MONTAIGU-VENDÉE
☎ 02 51 06 39 17

www.terresdemontaigu.fr

L'itinéraire est balisé en jaune

18,2 km | Durée estimée : 4h30 | Cible : randonneurs

Sur ce sentier, on aime : La nature des sentiers empruntés : + de 80% de chemins !

Départ : Parc des Rochettes – Montaigu (Latitude : 47.00325 Longitude : -1.33076)

- Suivre le sentier cyclable du Conseil Général pour sortir du **Parc Henri Joyau**.
- Continuer par la passerelle afin de traverser **les Maines Réunies**. Continuer tout droit puis prendre le chemin à droite bordant le lotissement.
- Traverser **la rue Gustave Flaubert** et continuer sur le chemin de droite jusqu'à l'intersection de **la rue des Mimosas**.
- Tourner à droite. Au rond-point, poursuivre tout droit par le sentier boisé près **du Pôle d'activité de la Bretonnière**.
- A l'intersection, emprunter la route partant à droite, puis après **l'Epinassière**, tourner de nouveau à droite.
- Au carrefour, tourner à gauche et passer sur le pont.
- Après le pont, tourner à droite, puis 50m plus loin de nouveau à droite.
- A la rivière, tourner à droite, passer sous la route pour rejoindre **l'aire de loisirs de l'Ecornerie**.
- Tourner à gauche, traverser les Maines Réunies et longer **la D84** jusqu'à **La Pinelière**.
- A la sortie du village, tourner à gauche en direction de **La Tégrie**.
- Après le village, tourner à droite pour rejoindre **Saint Hilaire de Loulay**.
- Tourner à droite dans **la rue des Peupliers** et prendre le premier entier partant sur la gauche longeant le ruisseau du Loulay.
- Longer par la gauche **la rue de la Maine** et traverser le rond-point pour rejoindre l'église.
- Derrière l'église, descendre les marches et traverser la rue pour emprunter en face, le chemin bordé de deux maisons.
- Passer par un petit pont enjambant **le ruisseau du Loulay**. Continuer sur ce sentier passant dans le foyer soleil, tourner à gauche avant **la résidence de la Peupleraie**, puis à droite.
- A droite, emprunter le chemin longeant **la rue du Douet**. Tourner à gauche et suivre le sentier dans l'espace vert.
- Traverser l'allée du bocage et rejoindre le sentier du lotissement.
- Tourner à gauche à **la rue des Fougères** puis tourner à droite pour arriver à **la D77**.
- Longer la route par la droite.

**TERRES DE
MONTAIGU**

